



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Contribution française au Partenariat mondial pour l'éducation

Question écrite n° 2552

Texte de la question

Mme Maina Sage interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la contribution française qui sera allouée au Partenariat mondial pour l'éducation (PME), pour la période 2018-2020. Principal fonds multilatéral sectoriel dédié à l'éducation, ce mécanisme garantit à chaque enfant, filles ou garçons, une éducation de base de qualité, donnant la priorité aux plus pauvres et aux plus vulnérables. L'éducation des filles, condition du développement mondial, et l'égalité entre les sexes sont, d'ailleurs, au cœur des préoccupations du PME. Malgré l'annonce de la co-présidence, par la France et le Sénégal, de la Conférence de financement du PME, prévue le 8 février 2018, la France n'a pas encore annoncé le montant de sa contribution. Entre 2015 et 2016, la France a augmenté celle-ci de 1 à 8 millions d'euros. Or compte tenu de la crise alarmante de l'éducation à laquelle le monde est confronté, il est urgent de renforcer les moyens alloués afin de stimuler le développement économique, améliorer les compétences et les opportunités pour tous, avec une égalité d'accès à l'éducation entre les sexes et une équité renforcée. Aussi dans une dynamique d'effort mondial pour l'éducation, aimerait-elle connaître le montant de la contribution française du PME pour la période 2018-2020 et quand la France l'annoncera.

Texte de la réponse

Le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) est le seul fonds multilatéral dédié entièrement au financement de l'éducation de base. Depuis 2002, la moitié des financements du PME (2,3 milliards de dollars) a bénéficié aux pays francophones dont 1,7 milliards de dollars pour les 17 pays prioritaires de la politique française de développement. La France est donc pleinement en accord avec les priorités défendues par le PME et encourage son action structurante. En 2016 et 2017, malgré les contraintes budgétaires, la France a maintenu sa contribution au PME à hauteur de 8 M€/an. La contribution française pour le triennum 2015-2017 s'élève donc à 17 M€. Il convient de noter également que le ministère de l'Europe et des affaires étrangères finance deux postes d'experts techniques internationaux basés à Washington, au sein du secrétariat du PME. Le PME tiendra le 2 février 2018 sa conférence de financement pour la période 2018-2020. Le Président de la République est fortement engagé dans cette démarche, et co-présidera cette conférence avec Macky Sall, Président du Sénégal. L'objectif de cette conférence est de lever 3,1 milliards de dollars pour le triennum 2018-2020. Ce partenariat a été annoncé par les présidents français et sénégalais, lors d'un événement de haut-niveau en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, en présence du SGNU, le 20 septembre dernier ("Financer l'avenir : Education 2030"). Il matérialise l'ambition présidentielle de faire de l'éducation une priorité de la politique de développement de la France. La France, au regard de son rôle se devra de montrer l'exemple et d'encourager les bailleurs à augmenter leurs contributions triennales au PME, en annonçant un renforcement substantiel de son effort financier. Ainsi les discussions budgétaires sont en cours afin de définir le montant de la contribution française pour le triennum 2018-2020.

Données clés

Auteur : [Mme Maina Sage](#)

Circonscription : Polynésie Française (1^{re} circonscription) - Les Constructifs : républicains, UDI, indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2552

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [31 octobre 2017](#), page 5235

Réponse publiée au JO le : [5 décembre 2017](#), page 6155